



Une victoire qui en appelle d'autres !

Tunis le 21/06/2023

Le 8 juin dernier, le Syndicat des Travailleurs Arabes de Nazareth et la société «Télécom», qui gère des centres de service à la clientèle pour le téléphone et l'Internet à Haïfa, ont conclu un accord dans le cadre d'une lutte entamée il y a maintenant un an. Les 140 travailleurs-es des centres d'appels de Nazareth ont obtenu le paiement des prestations de retraite de manière rétroactive ainsi que le versement d'une prime de 1000 NIS (300 euros) par année de travail. Cette victoire est l'une des plus importantes au profit de la classe ouvrière dans les centres d'appels.

La direction de l'entreprise a accepté les revendications des salarié-es, seulement après, les menaces de déclaration du conflit et l'annonce d'une grève. Alors que le non-paiement des prestations de retraite constitue une infraction pénale. Quant à l'octroi de primes financières aux travailleurs-es, elle était accordée auparavant seulement aux employé-es administratifs-ves, ignorant les 140 travailleurs-es, qui passent 10 heures par jour sous pression psychologique, à répondre aux appels des clients.

A l'occasion du second congrès de la fédération de technologie de l'information et des services UGTT, nos fédérations apportent tout leur soutien aux camarades du syndicat des Travailleurs-es Arabes de Nazareth. Cette victoire est un exemple pour l'ensemble des travailleurs-es opprimé-es et invisibilisé-es à travers le monde.



Pour l'UGTT : Ali Ourak

Pour la Fédération SUD-PTT : Charlène Gourdin

Pour la Fédération CGT FAPT : Rachel Beauséjour

Pour l'UMT : Ayoub Saoud